

Conseil du patrimoine culturel du Québec
225, Grande-Allée Est,
Québec (Québec)
G1R 5G5

Objet : Aménagement du Sentier de Sillery

1. Considérant que le ministre des Finances et de l'Économie, M. Nicolas Marceau, a annoncé une gestion plus saine des dépenses en infrastructures lors du budget déposé le 20 novembre 2012;
2. Considérant que les coûts du projet de la *Station du Foulon* (phase 3 de la *Promenade Samuel-de-Champlain*) seront de plus de 100 M \$;
3. Considérant qu'une mobilisation citoyenne s'oppose au projet du *Domaine Sous les Bois*;
4. Considérant que le programme du Parti Québécois s'engage à appliquer le concept de développement durable dans «toutes les décisions gouvernementales» et que les décisions politiques devront donc être prises « en fonction de leurs bénéfices économiques et sociaux, dans le respect de l'environnement et en tenant compte des générations futures.¹

Ce mémoire propose donc :

- D'annuler les travaux de la phase 3 de la *Promenade Samuel-de-Champlain*, permettant ainsi aux contribuables d'épargner plus de 100 M \$;
- D'allouer 15% des sommes épargnées à l'acquisition des terrains visés par le projet de *Domaine Sous les Bois* ainsi qu'à l'aménagement d'un *Sentier de Sillery* sur ces terrains.

Gabriel Huot, MBA

¹ « *Agir en toute liberté* » : le programme du Parti Québécois, 2011